

PRÉAMBULE

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

S'engager pour l'action communautaire autonome et la transformation sociale...

L'action communautaire autonome : un projet de société

Depuis plus de 50 ans, le communautaire s'inscrit comme un mouvement social engagé envers la justice sociale. Il est composé d'organismes aux structures démocratiques et citoyennes uniques, couvrant une grande diversité de secteurs et ayant développé une multitude d'approches et de pratiques visant à impliquer les personnes touchées dans la résolution des problèmes sociaux. Les gens impliqués dans les organismes travaillent sans relâche pour bâtir une société plus juste où les conditions de vie sont décentes et les droits de toustes sont pleinement respectés. Leur projet de société vise la transformation sociale et s'inscrit dans un « mouvement luttant contre la pauvreté et l'appauvrissement, la discrimination, l'oppression, l'exclusion, et pour la justice sociale et l'égalité, les droits de la personne, la solidarité internationale ainsi que pour l'amélioration du tissu social et de la qualité de vie » (Déclaration des organismes d'action communautaire autonome, 1998).

Et maintenant, qu'est devenu notre projet de société? Il est fondé sur l'égalité des droits et la solidarité. Il vise une distribution juste et équitable des richesses entre les différents membres de la société. Il s'appuie sur un filet social solide, dont chaque maillon se renforce mutuellement. Il fait de la transition énergétique et de la protection des écosystèmes des impératifs pour assurer la suite du monde.

Dans un contexte où nous faisons face...

- à des enjeux sociaux de plus en plus complexes où les droits humains sont devenus plus que jamais interdépendants les uns des autres ;
- à des écarts entre les riches et les pauvres qui ne cessent de s'accroître;
- à une redistribution de la richesse qui ne suffit pas à éradiquer la pauvreté;
- à une crise climatique qui compromet dramatiquement les écosystèmes, la biodiversité et les droits humains ;
- à l'ampleur des défis rencontrés en matière d'égalité et d'inclusion des personnes en marge de la société et vivant diverses formes de discrimination et d'oppression;
- au désengagement de l'État envers les services publics et les programmes sociaux ;
- à un tissu communautaire essoufflé par le sous-financement de sa mission, étouffé par les conséquences de l'austérité budgétaire, fragilisé par la pandémie, la précarité des conditions de travail et les défis de la rétention du personnel;
- aux diverses pressions orientant davantage nos activités vers des services directs
 à la population, au détriment de l'éducation populaire, la défense collective des droits
 et la transformation sociale.

Nous devons questionner notre rôle dans la transformation sociale :

- Sommes-nous toujours en phase avec nos valeurs et notre projet de société?
- Comment retrouver l'équilibre entre les services directs à la population et notre rôle de transformation sociale?
- Comment nous réapproprier notre action politique afin d'être un plus grand moteur de changements sociaux, notamment en augmentant notre influence sur les lois et les politiques publiques?
- Comment développer davantage nos solidarités, entre nous et avec les autres mouvements sociaux, afin de faire advenir une société plus juste?
- Fort de notre histoire et de l'évolution de nos diverses composantes sectorielles, quel communautaire souhaitons-nous bâtir ensemble pour faire advenir une société plus juste, plus inclusive et plus respectueuse de l'environnement?





...c'est s'engager pour la justice sociale et climatique

Vingt ans après l'adoption de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire en 2001 et près de 25 ans après l'adoption de nos premiers engagements (1996), le temps est venu de nous interroger collectivement sur l'état actuel du monde et du mouvement de l'action communautaire autonome. C'est également le moment de reprendre des engagements envers notre projet de société, renforcer nos solidarités et réaffirmer notre rôle de transformation sociale. S'engager pour l'ACA et la transformation sociale est une invitation à se recentrer sur nos missions, nos pratiques et sur la raison d'être du mouvement d'action communautaire autonome, s'affranchir de l'individualisme et de la performance et s'approprier notre pouvoir collectif. S'engager pour l'ACA et la transformation sociale est une invitation à s'engager pour la justice sociale et climatique.

Voici donc les quatres engagements pour l'action communautaire autonome et la transformation sociale que nous vous invitons à adopter dans vos instances. Un guide de discussion accompagnera chacun des engagements, qui seront disponibles en quatre étapes, afin de vous aider à trouver des moyens concrets pour y parvenir.

DÉCLARATION D'ENGAGEMENTS

Pour adoption dans vos instances

Engagement 1

S'approprier l'ACA

Nous nous engageons à revisiter l'histoire du mouvement, à nous saisir de son caractère unique et à agir face aux défis actuels en matière d'autonomie, de reconnaissance et de financement.

Engagement 2

Incarner notre projet de société

Nous nous engageons à questionner le fonctionnement de nos organisations et à réfléchir à la cohérence de nos valeurs et de nos revendications avec nos pratiques internes.

Engagement 3

Bâtir des solidarités

Nous nous engageons à travailler ensemble, à nous intéresser à l'action de nos partenaires et allié-e-s, et à articuler des actions communes visant la justice sociale et climatique.

Engagement 4

Politiser notre action

Nous nous engageons à mener une action politique cohérente avec notre projet de société et notre mission de transformation sociale.

